



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds de dotation JEUNES POUSES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013
Fonds de dotation JEUNES POUSES
76, boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
Ce rapport contient 13 pages
Référence : BPAU/EKER

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à desclaire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30000101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social
KPMG S.A.
Immeuble Le Palais
3 cours du Triangle
92923 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 407 100 €
Code APE 8820Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
IVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds de dotation JEUNES POUSSSES

Siège social : 76, boulevard Saint-Michel
75006 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Dotation Jeunes Pousses, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ceux décrits dans la note 5.2 exposant les fonds propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 4 juillet 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Bernard Raulet
Associé

1. Présentation

Le fonds JEUNES POUSSÉS est un fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de la loi du 4 août 2008 et son décret d'application n° 2009-158 du 11 février 2009.

Le fonds de dotation a pour objet :

« La promotion de l'entrepreneuriat étudiant en France et à l'Étranger. Il participe à l'insertion sociale et professionnelle des étudiants en soutenant et accompagnant les étudiants dans la réalisation de leurs projets de création d'entreprise. »

Le fonds est exonéré de fiscalité, la comptabilité est tenue toutes taxes comprises.

2. Bilan

ACTIF

en euros	2012	2013
Immobilisations financières	0	- €
Créances et autres créances	0	- €
Trésorerie	14 519	12 157,51€
Valeurs mobilières de placement	0	- €
		12 157,51
Disponibilités	14 519	€
Caisse	0	- €
TOTAL ACTIF	14 519	12 157,51€

PASSIF

en euros	2012	2013
Fonds propres	10931	1 393,51
Dotation initiale	14 607	1 393,51
Autres fonds propres	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	-3 676	0
Fonds dédiés	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes d'exploitations et diverses	3 588	10 764,00
Dettes fournisseurs	3 588	3 588,00
Dettes fiscales et sociales		7 176,00
Autres dettes		
TOTAL PASSIF	14 519	12 157,51

3. Compte de résultat

en euros	2012	2013
PRODUITS		
Dons et Legs	16800	27 005,27
Dons	16800	24 756,00
Legs donations et assurances vie	0	-
Mécénats et partenariats	0	2 249,27
Prélèvement en fonds propres	12000	36 542,29
Produits financiers	0	0
Produits divers		
Total ressources de l'exercice	28 800	63 547,56
Report des ressources non utilisées		
Total produit de l'exercice	28800	63 547,56
CHARGES		
Missions sociales	12 000,00	14 000,00
Affectation aux fonds propres	16 800,00	27 005,27
Charges exploitations	3 676,00	22 542,49
Salaires et charges sociales		
Autres achats et charges externes	3 676,00	15 366,49
Autres charges		7176,00
Total emplois de l'exercice	32 476,00	63 547,56
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
Total charges de l'exercice	32 476,00	63 547,56
Résultat de l'exercice	-3 676,00	0

4. Evènements significatifs

C'est le troisième exercice du fonds de dotation, créé en 2010, afin de soutenir et accompagner bénévolement les étudiants dans la réalisation de leur projet de création d'entreprise.

Le Fonds s'appuie sur l'expertise de l'entrepreneuriat étudiant développé sous la marque Petit Poucet depuis 2002.

Conseil d'administration du 28 novembre 2013 : Nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration, Benjamin DUCOUSSOU et départ d'un membre, Perrine BISMUTH et renouvellement de la demande d'autorisation d'appel à la générosité publique

2010 : Création du fonds de dotation

2011 : Financement et soutien de 13 jeunes entreprises créées par des étudiants et d'une association en faveur de l'entrepreneuriat étudiant (Mash Up).

2012 : Financement et soutien de 9 jeunes entreprises créées par des étudiants et de l'association Mash Up

28 novembre 2012 : Changement de dénomination, le Fonds devient le Fonds Jeunes Pousés

2013 : Financement et soutien de 10 jeunes entreprises créées par des étudiants

5. Règles et méthodes comptables

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 modifiant le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, des fondations et des fonds de dotations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.1. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il existe des difficultés pour les recouvrer.

5.2. Fonds propres

Les fonds propres sont composés des éléments suivants :

- la dotation initiale,

- le résultat de l'année.

Selon l'article 6 des statuts « La dotation en capital sera constituée des libéralités, à savoir les donations et legs, les dons manuels, reçus de tout donateur ou partenaire et, sur décision du Conseil d'Administration, des ressources issues de l'appel à la générosité publique.

La dotation en capital pourra être consommée pour les besoins de la réalisation de l'objet du Fonds. Dans cette hypothèse, une décision du Conseil d'Administration définit les modalités selon lesquelles intervient la consommation de la dotation en capital. »

5.3 Fonctionnement

Une des missions sociales du Fonds de dotation est d'organiser un concours avec remise des prix. Les travaux de pré-sélections se déroulent d'octobre à décembre de l'année précédente, la sélection et la remise des prix ont lieu sur le mois de janvier de l'année.

Les charges liées au concours sont rattachées à l'année de sélection.

6. Evènements postérieurs

Néant

7. Notes sur le bilan

7.1 Disponibilités

Il s'agit du compte courant postal

7.2 Fonds propres

en euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	31/12/13
Dotation initiale	10931	27005	36542.49	1 393.51
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat	0		0	0
Total fonds propres	10931	27005	36542.49	1 393.51

Les dons manuels sont affectés à la dotation comme prévu à l'article 6 des statuts

Le Conseil d'administration du 14 février 2013 a autorisé la consommation de la dotation à hauteur des prix versés dans le cadre du concours et du financement de l'association Mash Up.

7.3 Dettes d'exploitation et diverses

en euros	2013
Dettes fournisseurs frais généraux	10 764
Dettes fournisseurs missions sociales	
Autres dettes	
Total des engagements pris restant dus	10 764

8. Notes sur le compte de résultat

8.1. Dons et legs

en euros	2013
Dons manuels de particuliers	5 740
Dons manuels d'entreprises	19 016
Mécénats	2 249
Total produits de la générosité	27 005

8.2. Missions sociales

en euros	2013
Concours "Petit Poucet"	14 000
Mash Up	0
Total missions sociales	14 000

9. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

La méthodologie d'élaboration du nouveau Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) qui intègre l'ensemble des charges et produit de l'exercice a été la suivante :

■ **Colonne 1 – Emplois** : Les emplois de l'exercice d'un montant de 63 547.76 euros - sont ventilés dans les rubriques :

- Missions sociales à hauteur de 14 000 euros représentant l'intégralité des dotations reversées,

- Frais de recherche de fonds de 1 901,65 euros représentant l'intégralité des frais en communication pour l'appel à la générosité publique,

- Frais de fonctionnement à hauteur de 20 640.84 euros représentant l'intégralité de gestion quotidienne,

- Engagements à réaliser sur ressources affectées pour 27 005,27 euros.

■ **Colonne 2 – Ressources** : d'un montant global de 27 005,27 euros - sont ventilés dans les rubriques :

- Ressources collectées auprès du public pour 7 989,27 euros : dons particuliers et mécénats donnant lieu à reçus fiscaux,

- Autres fonds privés pour 19 016 euros

■ **Colonne 3 – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2013**

EMPLOIS	Emplois de N = Compte □ de résultat (1)	Affectation □ par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte □ de résultat (2)	Affectation □ par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1. MISSIONS SOCIALES	14,000.00	14 000.00	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	7 989, 27	
1.1 Réalisées en France	14,000.00		1.1 Dons manuels et legs collectés	7 989,27	
Actions réalisées directement □	14 000.00		Dons manuels non affectés	0	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0		Dons manuels affectés	5 740.00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0		Legs et autres libéralités non affectés	0	
Actions réalisées directement □	0		Legs et autres libéralités affectés		
Versement à un organisme central ou d'autres organismes	0		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 249, 27	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1901,65	1901,65	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	19 016	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1901,65		3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2 Frais de recherche des autres dons privés	0		4. AUTRES PRODUITS		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	27 005, 27	
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	20 640.84	11 215,84	II Reprises des provisions		
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	36 542.49		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	36 542.49	
II Dotations aux provisions et aux amortissements	0		IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	27 005,27		V Insuffisance des ressources de l'exercice		
IV Excédent de ressources de l'exercice	0		VI Total général	63 547,76	
V Total général	63 547.76		IV Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées					

